

## Membres du bureau

### Françoise PICAUT

Secrétaire Générale  
Permanente UNSA/UPSAE  
membre de la CAP nationale  
DDT 65  
tel : 05 62 51 41 26  
francoise.picaut@hautes-pyrenees.  
gouv.fr

### Jacqueline GOUDOUX

Secrétaire Générale adjointe  
Permanente UNSA/UPSAE  
DDT 16  
tel : 05 17 17 37 27  
jacqueline.goudoux@i-carre.net

### Marie-Hélène PICARD

Trésorière nationale  
Permanente UNSA/UPSAE  
STRMTG  
tel : 04 56 59 42 69  
marie-helene.picard  
@developpement-durable.gouv.fr

### Emmanuelle ARDISSON

Trésorière nationale adjointe  
DREAL BRETAGNE  
tel : 02 99 33 44 15  
emmanuelle.ardisson  
@developpement-durable.gouv.fr

### Luc BODINATE

Permanent UNSA  
ministration centrale – SG  
tel : 01 40 81 10 91  
luc.bodinate  
@developpement-durable.gouv.fr

### Denis CRANNEY

membre de la CAP nationale  
DDT 36  
tel : 02 54 53 26 54  
denis.cranney@indre.gouv.fr

### Sonia DOUAY

DDTM 80  
Tel: 03 22 97 21 44  
sonia.douay@somme.gouv.fr

### Sylvie MIAN

Permanente UNSA  
membre de la CAP nationale  
DREAL Bourgogne  
Tel: 03 80 25 09 05  
sylvie.mian  
@developpement-durable.gouv.fr

### Johnny RAMALINGOM

DEAL 974/ DMSOI  
tel : 02 62 42 94 32  
johnny.ramalingom  
@developpement-durable.gouv.fr

# Promotions 2017 dans le corps des SACDD

## Calendrier des concours et examens

Chèr(e)s collègues,

L'**UNSA-UPSAE** vous invite à prendre connaissance du calendrier prévisionnel des concours internes et examens professionnels ouverts aux adjoints administratifs et aux **SACDD** au titre de 2017.

Quelques commentaires enrichissent ce calendrier prévisionnel, mis à jour le 3 janvier 2017 pour les concours internes et externes.

Enfin, un bref bilan des concours 2016 vous est communiqué.

## Flash UPSAE N° 01- Janvier 2017

Le calendrier ci-après ainsi que les modalités d'organisation appellent un certain nombre de commentaires de la part de **L'UNSA** :

- Ce calendrier demeure prévisionnel. Il appartient donc à chacun(e) de rester vigilant et d'être en veille pour ne pas laisser passer les délais d'inscription.
- **L'UNSA** remarque également que pour le concours interne d'attaché, les dates de celui-ci ne sont pas encore fixées pour 2017. **L'UNSA** sera attentive à ce que ce concours ait bien lieu en 2017 comme s'y est engagée la secrétaire générale de nos 2 ministères.
- **L'UNSA** dénonce comme l'an dernier la diminution du nombre de centres d'examens ainsi que **leur éloignement qui constitue** une réelle difficulté pour les agents, notamment pour l'examen professionnel d'attaché et le concours professionnel de SACDD CE.  
**L'UNSA a informé** la DRH du changement de dernière minute d'un centre d'examen, ce qui a causé des préjudices à certaines personnes qui auraient pu choisir un autre centre d'examen, tout compte fait plus proche de chez eux.
- Le nombre de postes offerts reste semblable à celui de 2016 puisque l'arrêté **ministériel** du 19 novembre 2015 avait fixé, pour 3 ans, le taux de promotion à 11% (*ratios promus/promouvables*) pour les SAC CS et à 10% pour les SAC CE, ce qui avait représenté 128 (*dont 117 en AG et 11 pour les CTT*) promotions à SACDD CS et 92 (*dont 81 en AG et 11 pour les CTT*) promotions à SACDD CE en 2016. Ces taux étant largement insuffisants, **L'UNSA** avait demandé qu'ils soient renégociés à la hausse par notre ministère auprès de la DGAFP ; la DRH n'a pas obtenu satisfaction.
- Les frais d'inscription : Un droit d'inscription de 5 € est désormais demandé à tous les SACDD pour l'inscription aux différents concours. **L'UNSA** avait déjà dénoncé ce dispositif injuste mais l'administration n'en a pas tenu compte en confiant désormais l'organisation de l'ensemble des concours au SIEC (*Ministère de l'éducation nationale*).

**L'UNSA-UPSAE** vous invite à vous rapprocher de votre CVRH de proximité pour les préparations aux épreuves.

| Grades                            | Intitulé des examens et concours                     | Conditions d'accès   | Nature et planning des épreuves Administration Générale   |   | Nature et planning des épreuves Contrôle des Transports Terrestres  |  |
|-----------------------------------|--|--|---|---|---|--|
|                                   |  |  | Admissibilité   | Admission   | Admissibilité   | Admission  |
| <b>Classe supérieure</b>          | Concours professionnel<br>attention nouvelle épreuve | Fonctionnaires ayant atteint le 4 <sup>e</sup> échelon du 1 <sup>er</sup> grade de SACDD et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un cadre d'emploi de catégorie B<br><br><b>Inscriptions du 18/04 au 26/05/ 2017</b>                                | Répondre à une série de 2 à 4 questions - 2h – coef 3<br><br><b>Inscriptions du 18/04 au 26/05/2017</b><br><br>écrits:<br><b>08/09/2017</b> | Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4<br><br>+ dossier<br><b>RAEP :</b><br><br><b>oraux à partir du 13/11/2017</b> | Questionnaire: 15 à 20 QCM et 5 à 8 QRC d'ordre général - 2h coef 3<br><b>Inscriptions du 15/05 au 16/06/2017</b><br>écrits:<br><b>19/09/2017</b> | Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier<br><b>RAEP :</b><br><br><b>à partir du 20/11/2017</b> |
| <b>Classe exceptionnelle</b>      | Concours professionnel                               | Fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 5 <sup>e</sup> échelon du grade de SACDD CS et d'au moins 3 ans de services effectifs dans un corps de catégorie B (décret 2014-75 du 29/01/2014)<br><b>Inscriptions du 22/05 au 23/06/2017 pour les 2 spécialités</b> | Note de synthèse 3H – coef 3<br><br>écrits : <b>27/9/2017</b><br><br><b>RAEP:</b>   | Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP non noté<br><b>à partir du 27/11/2017</b>                     | Note de synthèse 3H – coef 3<br>écrits : <b>27/9/2017</b><br><br><b>RAEP:</b>   | Entretien avec le jury: 25 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP non noté<br><b>à partir du 27/11/2017</b>        |
| Pour info :<br><br><b>Attaché</b> | Examen professionnel                                 | Ouvert aux SACDD justifiant de 6 ans de services publics en catégorie B<br><br><b>Inscriptions du 02/05/2017 au 08/06/2017</b>   | Cas pratique – 4H<br><br>écrits : semaine 37 ou 38<br><b>RAEP:</b>  | Entretien avec le jury: 30 mn dont 10 d'exposé; coef 4 + dossier RAEP<br><br><b>à partir du 13/11/2017</b>                          | Pas de spécialité CTT   |  |
|                                   | Concours interne exceptionnel                        | ouvert aux agents justifiant de 4 ans de services publics.   | <b>À déterminer</b>   | <b>A déterminer</b>   | Pas de spécialité CTT   |  |

➤ **Modification de l'épreuve du concours professionnel de SACDD CS réservé aux SACDD CN :**

- l'**UNSA** a obtenu que l'épreuve écrite du concours professionnel soit modifiée. Cela a été annoncé par la DRH lors de négociations sur le plan de requalification : « les épreuves des concours et examens seraient revues à cette occasion ».

Cette modification a été inscrite dans l'arrêté du 27/4/2016 suivants :

**Arrêté concernant les modalités d'accès au concours pro de SACDD CS**

lien d'accès direct à l'inscription en ligne :  
<http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/>

## Bilan des concours et examens 2016 pour mémoire

| Corps    | Spécialité                         | Mode accès             | Nb de postes       |
|----------|------------------------------------|------------------------|--------------------|
| Attachés |                                    | Examen Professionnel   | 35                 |
| SACDD CE | Administration Générale            | Concours Professionnel | 40                 |
|          | Contrôle des Transports Terrestres | Concours Professionnel | 6                  |
| SACDD CS | Administration Générale            | Concours Professionnel | 60                 |
|          | Administration Générale            | Examen Professionnel   | 21                 |
|          | Administration Générale            | Concours Interne       | Non activés        |
|          | Administration Générale            | Concours Externe       |                    |
|          | Contrôle des Transports Terrestres | Concours Professionnel | 5                  |
|          | Contrôle des Transports Terrestres | Concours Interne       | 5                  |
|          | Contrôle des Transports Terrestres | Concours Externe       | 7                  |
| SACDD CN | Administration Générale            | Examen Professionnel   | Non activé en 2016 |
|          | Administration Générale            | Concours Interne       | 50                 |
|          | Administration Générale            | Concours Externe       | 72                 |

Les commentaires de l'**UNSA** sur ce bilan :

En 2016, 21 adjoints administratifs ont accédé au corps et aux grades de SACDD spécialité AG (*CN ou CS*) par examen **professionnel**, auxquels il convient d'ajouter les 223 adjoints administratifs promus par la liste d'aptitude au grade de SACDD CN (*40 + 183 au titre du plan de requalification*) et les lauréats des concours interne et externe à SACDD CN soit 122 agents. Au total, 326 agents ont rejoint les rangs des SACDD contre 230 en 2015 (soit une **augmentation** de **41,7 %**).

En parallèle, 53 SACDD ont été promus au grade d'attaché en 2016 comme en 2015 soit par examen professionnel (35) soit par liste d'aptitude (18).

**L'UNSA** se réjouit de l'entrée de ces adjoints dans le corps des SACDD mais ne peut que déplorer les maigres possibilités offertes aux SACDD d'accéder au corps des attachés. Malgré l'adhésion de nos ministères au CIGEM, avec à la clef un doublement des promotions sur 4 ans de B en A, le compte n'y est toujours pas !

Et que penser du plan de requalification qui ne prévoit pour le passage de B en A qu'un **concours** interne ouvert à tous les agents publics ayant plus de 4 ans dans la fonction publique... !

Le plan de requalification pour la filière administrative va provoquer et provoque déjà un afflux de nouveaux SACDD (*900 sur 3 ans*) sans pour autant favoriser une véritable bouffée d'oxygène pour le passage de B en A (*200 sur 3 ans*).

200 SACDD sur 3 ans, cela ne fait que 66 agents par an qui pourront accéder à la catégorie A en sus de la liste d'aptitude classique pour le passage de B en A et de l'examen professionnel qui devraient diminuer de moitié en nombre de postes en 2017, fin des mesures CIGEM oblige !

C'est bien tout le sens de la demande de **L'UNSA** d'offrir un réel déroulement de carrière aux SACDD.

**L'UNSA** milite par ailleurs pour qu'un délai plus important (*de l'ordre d'un an*) soit laissé aux lauréats pour se positionner sur un poste. Cela éviterait toute précipitation (*parfois malheureuse*) et offrirait aux services la possibilité d'anticiper les vacances de postes à venir.

C'est là tout le sens de la GPEEC, telle qu'elle devrait s'organiser dans l'ensemble des services !

Pour vous informer et vous conseiller, 3 permanentes UPSAE sont à votre disposition :

**Françoise PICAUT**

Secrétaire Générale  
Permanente UNSA/UPSAE  
membre de la CAP nationale  
DDT 65  
tel : 05 62 51 41 26  
francoise.picaut  
@hautes-pyrenees.gouv.fr

**Jacqueline GOUDOUX**

Secrétaire Générale adjointe  
Permanente UNSA/UPSAE  
DDT 16  
Tel : 05 17 17 37 27  
Jacqueline.goudoux  
@developement-durable.gouv.fr

**Marie-Hélène PICARD**

Trésorière nationale  
Permanente UNSA/UPSAE  
STRMTG  
tel : 04 56 59 42 69  
marie-helene.picard  
@developement-durable.gouv.fr

Retrouvez-nous sur le site de l'UPSAE  
<http://unsa-upsae.syndicat.min-e2.fr/>

Bulletin d'adhésion 2017

**AGENDA  
SACDD**

**Congrès UPSAE  
1er Février**

**CAP  
Titularisation :  
7 Février 2017**

**Pré CAP tableau  
d' avancement à CS  
et CE :  
8-9 mars 2017**

**CAP Promotion  
SACDD CN CS CE :  
28-29-30 mars 2017**